



Caisse
des Dépôts
GROUPE



NOS PROJETS 2020



Association créée et animée par les
collaborateurs du groupe Caisse des Dépôts





2
0
2
0

Éditorial

Chers adhérents,

L'année 2020 est une année particulière, nous le savons tous. La crise sanitaire COVID 19 a touché le monde entier, et continue malheureusement de sévir encore aujourd'hui dans de nombreux pays.

Elle s'est accompagnée d'un élan de solidarité pour les personnels soignants qui ont été et sont toujours très mobilisés, et eux-mêmes solidaires, pour aider les personnes fragiles touchées par le virus. Cette solidarité est la même que celle qui nous motive chaque jour pour accompagner les populations affaiblies par la pauvreté, notamment en leur permettant de bénéficier de soins, d'eau salubre, et d'hygiène. Nous sommes de tout cœur avec eux, et comprenons pleinement leur engagement.

La crise a eu pour conséquence de stopper l'économie pendant plusieurs semaines, réduisant ainsi les sources de revenus de nombreuses entreprises et associations. C'est également le cas de CDC Développement solidaire, qui a dû adapter son budget de financement. Cette année, ce seront 6 projets, pour un montant total de 74 100 euros, qui seront soutenus par notre association. Parmi ces 6 projets, 5 répondent à des besoins essentiels d'amélioration des conditions de santé. C'est dans ces périodes difficiles qu'il ne faut pas relâcher les efforts fournis pour accompagner les personnes vulnérables.

Alors merci à tous de continuer à vous mobiliser à nos côtés pour nous aider à poursuivre nos missions !

Nathalie Tubiana,
présidente

Les projets financés par l'association

en 2020

Conditions d'éligibilité des projets

- L'opérateur doit être une ONG française ayant au moins trois années d'activités
- Les projets, de petite ou moyenne dimension, doivent être adaptés aux conditions du développement local (analyse de besoins spécifiques en fonction du climat, du contexte politique, économique et social, utilisation de matériaux et/ou du savoir-faire local...)
- Les habitants doivent être parties prenantes à la réalisation du projet (don de terrain, participation financière ou technique, responsable local...)
- L'autonomie de la communauté concernée doit être assurée au terme du projet

Les modalités de financement

- Le montant maximum de la contribution de CDC Développement solidaire est fixé à 20 000 €
- L'opérateur doit assurer un autofinancement de son projet à hauteur de 15 %
- Le solde doit être pris en charge dans le cadre d'un partenariat diversifié
- Les modalités de versement sont précisées dans la convention de partenariat, généralement :
 - 50 % au démarrage des travaux
 - 40 % à la réception d'éléments significatifs permettant de vérifier l'avancement du projet (factures, rapport intermédiaire, photos, témoignages...)
 - 10 % à la réception du bilan du projet assorti d'indicateurs de performance

BURKINA FASO

commune de Toécé, région centre

SANTÉ

Une maternité pour le village de Timboué

PROJET

La commune de Toécé compte 38 villages et sa population est estimée à plus de 50 000 habitants, dont plus de la moitié sont des femmes. La commune possède 13 centres de santé et de promotion sociale (CSPS), qui représentent le premier échelon de soin dans le pays ; mais quatre n'ont pas de maternité, dont celui de Timboué, village de 2 100 habitants. Les femmes accouchent alors dans des conditions sanitaires précaires, à côté des malades infectieux.

La commune a contacté *Via Sahel Muret*, forte de dix-sept ans d'expérience dans le domaine de la santé, afin d'accompagner la construction d'une maternité de sept lits. Cette dernière jouera également le rôle d'un centre d'information sur la

contraception et la lutte contre les maladies vénériennes. La mairie fournira une partie des matériaux de construction, le mobilier, le matériel médical et enfin le personnel affecté à la maternité. Les villageois participeront à l'approvisionnement du chantier en sable et graviers, et les femmes fourniront les repas aux ouvriers. Le village a déjà créé un comité de gestion, chargé de la pharmacie et du CSPS qui, une fois la maternité ouverte, en assurera la gestion administrative.

Dans un deuxième temps, il est prévu de construire un bloc de latrines et de douches dédié à la maternité, ainsi qu'un logement de fonction pour le personnel (avec cuisine et latrines).

OBJECTIF

- Améliorer le suivi des grossesses des femmes
- Sécuriser les conditions d'accouchement
- Améliorer la santé des nourrissons

NATURE DE L'INVESTISSEMENT

- Menuiserie, électricité, plomberie-sanitaire, revêtements intérieurs et finitions extérieures (2e phase du projet).

ASSOCIATION PARTENAIRE

Via Sahel Muret

18 100 €
sur un budget
de 39 876 €

45%

MADAGASCAR

région d'Analamanga, centre

SANTÉ

Un réseau d'eau potable pour le village d'Antanetibe

PROJET

A Madagascar, l'approvisionnement en eau potable est inexistant dans le milieu rural. Chaque commune est donc responsable de son système d'adduction d'eau.

Le village d'Antanetibe, situé sur une colline, oblige les femmes et enfants à parcourir plusieurs kms pour chercher de l'eau dans la vallée. Trop pauvre pour s'offrir l'accès à l'eau potable, le village, peuplé en majorité de modestes agriculteurs, a fait appel à *Ankadibe*, qui intervient dans le pays depuis quinze ans, pour réaliser une étude de terrain, rechercher des sources et mener le projet. Un comité de gestion de l'eau regroupant les villageois a été créé, afin de leur enseigner l'entretien des installations et pérenniser ainsi le projet.

Encadrée par des techniciens locaux, la population fournit toute la main d'œuvre du chantier : fabrication des briques à la main, transport des matériaux, creusement des 3 000 m de tranchée, construction du château d'eau et des emplacements pour les 9 bornes-fontaines prévues. Les matériaux sont achetés à la capitale, Tananarive. Le projet veille à préserver l'environnement : interdiction est faite de construire autour de la source, avec une obligation de reboiser afin d'éviter l'érosion des terrains. Les mille habitants du village bénéficieront alors d'un réseau d'eau potable de qualité, ainsi que 3 000 autres personnes vivant aux alentours.

OBJECTIF

- Offrir de l'eau potable aux habitants
- Éradiquer les maladies et épidémies
- Supprimer les corvées d'eau

NATURE DE L'INVESTISSEMENT

- Achat des matériaux pour le château d'eau
- Un bac de décantation,
- Les 3 kms de tuyaux du réseau et les 9 bornes fontaines

ASSOCIATION PARTENAIRE

Ankadibe

7 000 €
sur un budget
de 26 400 €

26,5%

BURKINA FASO

province du Ganzourgou, centre-Est

SANTÉ

Construction d'un château d'eau dans le village de Bouglem

PROJET

Dans ce pays qui demeure aujourd'hui l'un des plus pauvres de la planète, l'accès à l'eau potable reste une des priorités pour les populations.

La province de Sanguié, où se déroule le projet, est épargnée par l'insécurité et les attentats qui frappent le nord du Burkina Faso. Les projets s'y déroulent donc sans incident. Le maire de la commune a fait appel à *Zinado 2000*, qui intervient depuis onze ans dans la région sur des chantiers similaires.

Le projet est simple : réaliser une adduction d'eau potable pour le village. Un forage préalable, réalisé en 2019 et payé par les villageois, a montré l'existence d'une source au débit suffisant et constaté une qualité de l'eau satisfaisante. Le réseau

desservira l'école du village, au bénéfice des 338 enfants scolarisés ; cela permettra également de cultiver un potager afin d'améliorer le repas de midi des écoliers. De plus, deux bornes-fontaines seront construites, afin que les 700 habitants disposent d'un point d'eau à moins d'un kilomètre de leur domicile. La pompe du château d'eau sera commandée par une station solaire. Enfin, grâce à ce réseau d'eau de proximité, les femmes cultiveront de petits maraîchages et vendront ainsi les légumes au marché, ce qui leur procurera un complément de revenus. Les villageois s'acquitteront d'un forfait de paiement et assureront la maintenance des installations.

OBJECTIF

- Améliorer la santé des villageois
- Assurer la sécurité alimentaire des familles
- Enrichir les repas des écoliers

NATURE DE L'INVESTISSEMENT

- Réalisation d'un château d'eau de 10 m3
- Installation d'une électro-pompe immergée
- Construction des canalisations

ASSOCIATION PARTENAIRE

Zinado 2000

12 000 €
sur un budget
de 32 382 €

37%

BÉNIN

Cotonou, capitale du Bénin

SANTÉ

Stérilisation de l'hôpital de Ménontin

PROJET

Au Bénin, les dépenses de santé par habitant et par an s'élevaient à 86 \$ - contre 2 977 \$ en France, et les médicaments sont à la charge des malades. Quant aux hôpitaux, ils ont très peu de marge financière pour assurer leurs missions. Le processus de stérilisation, par exemple, essentiel pour l'hygiène des appareils et des soins médicaux, laisse souvent à désirer. Celui de l'hôpital de Ménontin, situé dans un quartier pauvre de la capitale, est assuré de façon vétuste et inefficace : le vieil autoclave tombe régulièrement en panne et il n'y a pas de contrôle bactériologique. Les infections et maladies nosocomiales y sont donc anormalement élevées.

L'hôpital sollicite *L'Arbre du Voyageur*

pour réaménager entièrement la stérilisation de ses locaux et de son matériel médical. Il s'agit d'aménager une salle de stérilisation, d'y installer deux stérilisateur autoclaves destinés à améliorer les règles d'hygiène, sans oublier la mise en place de « circuits de marche en avant » de la stérilisation (circulation contrôlée à l'intérieur de la salle afin d'éviter la rétro-pollution entre parties stériles et parties contaminées). Et les personnels seront formés aux bonnes pratiques d'hygiène en bloc opératoire.

18 000 personnes vont bénéficier de ces nouvelles installations, sachant que l'hôpital pratique, chaque année, 15 000 actes de petite chirurgie et quelque 1 235 césariennes.

OBJECTIF

- Améliorer la stérilisation de l'hôpital
- Proposer des soins dans un cadre hygiénique
- Limiter les infections post opératoires

NATURE DE L'INVESTISSEMENT

- Achat de deux stérilisateur autoclaves
- Travaux d'aménagement de la salle de stérilisation
- Installation des matériels et contrôle du fonctionnement

ASSOCIATION PARTENAIRE

L'Arbre du Voyageur

15 000 €
sur un budget
de 32 896 €

46%

LAOS

Navang, province d'Oudomxay, nord-ouest

SANTÉ

Accès à l'eau potable pour des villages montagnards

PROJET

La province d'Oudomxay, pauvre et isolée dans le Nord Laos, est particulièrement touchée par le manque d'accès à l'eau potable et à l'assainissement. 94% des ménages y consomment une eau contaminée, tandis que les dispensaires médicaux, contraints d'utiliser une eau polluée et peu abondante, ne peuvent assurer des soins primaires corrects. Les sources de qualité existent, mais sont très éloignées des habitations.

Les autorités locales ont sollicité *Peuples et Montagnes du Mékong*, qui intervient exclusivement dans le Nord Laos, afin d'équiper en réseau d'assainissement le dispensaire de Navang, centre de référence pour 5 900 habitants vivant dans deux villages enclavés. L'école des villages,

qui accueille 900 élèves du primaire au collège, va également bénéficier de ces travaux : construction de tranchées et de canalisations, installation de filtres et de pompes, dont une équipée de panneaux solaires. Les résultats attendus ? Le personnel médical n'aura plus besoin de parcourir des kms à pied pour aller chercher de l'eau, et l'école sera enfin équipée de latrines, apportant ainsi aux élèves une hygiène indispensable. Les acteurs concernés, autorités et bénéficiaires, sont impliqués tout au long du projet : financement des travaux, réalisation et entretien des ouvrages, campagnes de formation et de sensibilisation, suivi et évaluation des installations.

OBJECTIF

- Améliorer les conditions de vie des populations
- Fournir des soins de qualité dans le dispensaire
- Offrir l'hygiène élémentaire aux élèves de l'école

NATURE DE L'INVESTISSEMENT

- Construction de tranchées et canalisations
- Construction de réservoirs et d'un château d'eau (avec pompe solaire)
- Installation de filtres

ASSOCIATION PARTENAIRE

Peuples et Montagnes du Mékong

10 000 €
sur un budget
de 35 797 €

28%

NIGER

Niamey, capitale

ÉDUCATION

Une maison d'accueil pour fillettes orphelines et déshéritées

PROJET

L'accès à l'éducation, notamment pour les filles, reste très insuffisant au Niger, en dépit des efforts du gouvernement. Ainsi, à Niamey, le taux de scolarisation dans l'enseignement secondaire n'est que de 51,3 % pour les garçons et de 48,8 % pour les filles. Une situation plus difficile encore pour les orphelines ou filles de familles pauvres, cantonnées dans des travaux domestiques au service de la communauté, et soumises à des mariages précoces.

Appuis, secondée par une association partenaire sur le terrain, va alors construire un internat pour une trentaine de fillettes, orphelines ou venant de familles de brousse vivant dans l'extrême pauvreté.

Le bâtiment sera équipé de dortoirs et de blocs sanitaires, de logements et de bureaux pour le personnel encadrant, ainsi que d'une vaste cour. Les frais de fonctionnement seront couverts par un système de parrainage des fillettes (via un versement mensuel), ainsi que par la création d'un atelier de couture sur place. Les enfants seront évidemment scolarisées - un bus de transport scolaire leur sera dédié - et soutenues régulièrement dans leur travail d'étude au sein de l'internat. Sans oublier de nombreuses actions de sensibilisation qui leur seront dispensées, que ce soit sur l'hygiène, la citoyenneté ou les problématiques de santé.

OBJECTIF

- Assurer l'éducation des fillettes orphelines
- Promouvoir les règles d'hygiène et de santé
- Retarder les mariages précoces

NATURE DE L'INVESTISSEMENT

- Construction d'une maison d'accueil
- Électrification du bâtiment
- Équipement intérieur
- Aménagement de la cour

ASSOCIATION PARTENAIRE

Appuis (Association pour promouvoir et unifier des initiatives solidaires)

12 000 €
sur un budget
de 68 193 €

17,5%

L'impression de ce livret est réalisée gracieusement
par le service Imprimerie de la Caisse des Dépôts

Crédits photos couverture : Casamasanté / Anjou Madagascar



L'objectif de l'association est d'apporter **un soutien financier à la réalisation de projets de solidarité internationale** pour améliorer les conditions de vie des populations dans les pays les moins avancés :
santé, éducation, développement local.

Association loi 1901
56 rue de Lille - 75356 PARIS 07 SP
+ 33(0)1 58 50 41 75
cdcdeveloppementsolidaire.org

